



## Comment accélérer une demande de regroupement familial mineur

Par **Hassiba**, le **18/11/2024** à **06:19**

Bonjour

Je voudrais savoir comment accélérer une demande de regroupement familial pour mon fils mineur il va avoir 18 ans le moi prochain et la demande été déposé en mois de septembre 2024

Cordialement

Par **Isadore**, le **18/11/2024** à **06:52**

Bonjour,

Sauf urgence particulière à le faire venir en France (par exemple s'il est victime de violences physiques), il faut attendre. Le fait que votre enfant devienne majeur n'empêchera pas le regroupement familial, l'âge s'appréciant à la date de la demande. Mais les demandes de regroupement familial sont forcément longues.

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-26376QE.htm>